

# RESSOURCERIE®

Outil pour la gestion intégrée des encombrants



# Sommaire

1. Contexte de développement
2. Définition : Ressourcerie® ?
3. Modes de fonctionnement d'une Ressourcerie®
4. Etat des lieux et données clés
5. Pour aller plus loin

## 1. Contexte de développement

Réutiliser, c'est prolonger la vie des objets ! La plupart des biens que l'on utilise au quotidien peuvent être réutilisés, 4 grandes filières se sont développées :

- **Les encombrants et autres objets du quotidien.** Cette catégorie reprend le mobilier, les jouets, les articles de brocante, vaisselle, déco et les livres. La définition officielle de l'encombrant fait référence aux objets du quotidien qui ne peuvent être éliminés par une collecte sélective déjà mise en place (PMC, verre...) et qui ne peuvent être par leur taille (à partir de 40cm/40cm) éliminés via les collectes des déchets ménagers organisées par les communes. Nous avons donc une vision plus large de ce flux.
- **L'électroménager** : il s'agit des petits et gros électroménagers ou tout appareil électronique ou électrique
- **Le textile.** Cette filière reprend les vêtements usagés mais aussi le linge de maison, chaussures et accessoires de mode.
- **Le matériel informatique**



13,71%\* des encombrants  
échouant dans le circuit des déchets  
sont potentiellement réutilisables  
et peuvent créer de la valeur ajoutée,  
principalement par leur vente  
dans le circuit de la seconde main.

\* Source : Etude DSD – « Identification de la part et de la nature des déchets encombrants amenés en PàC ou collectés en PàP et susceptibles d'être réutilisés » - 2017

## En Europe...

La directive cadre sur les déchets 2008/98/CE du Parlement européen et du Conseil est entrée en vigueur le 22 décembre 2010. Cette directive encourage la réduction à la source, la réutilisation et le recyclage des déchets. Elle relègue la valorisation énergétique et l'enfouissement au dernier rang des solutions pour la réduction des déchets.

## ... en Belgique

La politique de réduction des déchets prévaut là aussi sur tous les modes de traitement (recyclage, incinération, décharge). Les communes ont un rôle de première ligne dans la réduction des déchets produits par leurs citoyens. En Région Wallonne, l'Arrêté du 5 mars 2008 définit les principes du « coût vérité » et les modalités de la gestion des déchets pour les communes. Celles-ci ont l'obligation d'assurer un service minimum de gestion des déchets ménagers. Dans ce cadre, les partenariats avec l'économie sociale active dans la réutilisation ouvrent de nombreuses perspectives.



## 2. Définition : Ressourcerie® ?

Ressourcerie®  
est une marque collective  
gérée par la fédération RESSOURCES.

Une Ressourcerie® est une entreprise d'économie sociale (asbl ou coopérative à finalité sociale) membre de RESSOURCES qui a pour activité au minimum la collecte préservante et la réutilisation d'objets en fin de vie dits « encombrants ».

- Pour faire usage de la marque collective, l'entreprise doit en faire la demande au conseil d'administration de RESSOURCES.
- L'entreprise s'engage dans un processus d'amélioration continue, reposant sur 120 normes qualité validées par un système d'audits croisés. Spécifique au secteur, la labellisation Rec'Up garantit aux clients un service et des produits de qualité.
- L'entreprise propose un service complet : la collecte à domicile sur rendez-vous des objets en fin de vie (y compris les encombrants ménagers), le tri, les éventuels démantèlements et mises en filière de recyclage, la vente des objets potentiellement réutilisables ainsi que la sensibilisation du citoyen à la réduction des déchets.

En tant qu'entreprise d'économie sociale, la mission d'une Ressourcerie® est de générer une activité économique créatrice d'emplois et porteuse de valeurs ajoutées environnementales et sociales. Ce concept répond aussi à deux enjeux majeurs de l'économie sociale : sa professionnalisation et la rémunération de ses activités.

Les Ressourceries® poursuivent des :



## Objectifs environnementaux

- augmenter la durée de vie des objets
- réduire les déchets
- sensibiliser la population à la protection de l'environnement



## Objectifs sociaux

- favoriser l'accès à des biens de consommation à prix réduits
- offrir un service de proximité pour la gestion de leurs encombrants



## Objectifs économiques

- développer une activité économique
- créer des emplois durables pour un public fragilisé sur le marché de l'emploi



### 3. Modes de fonctionnement d'une Ressourcerie®

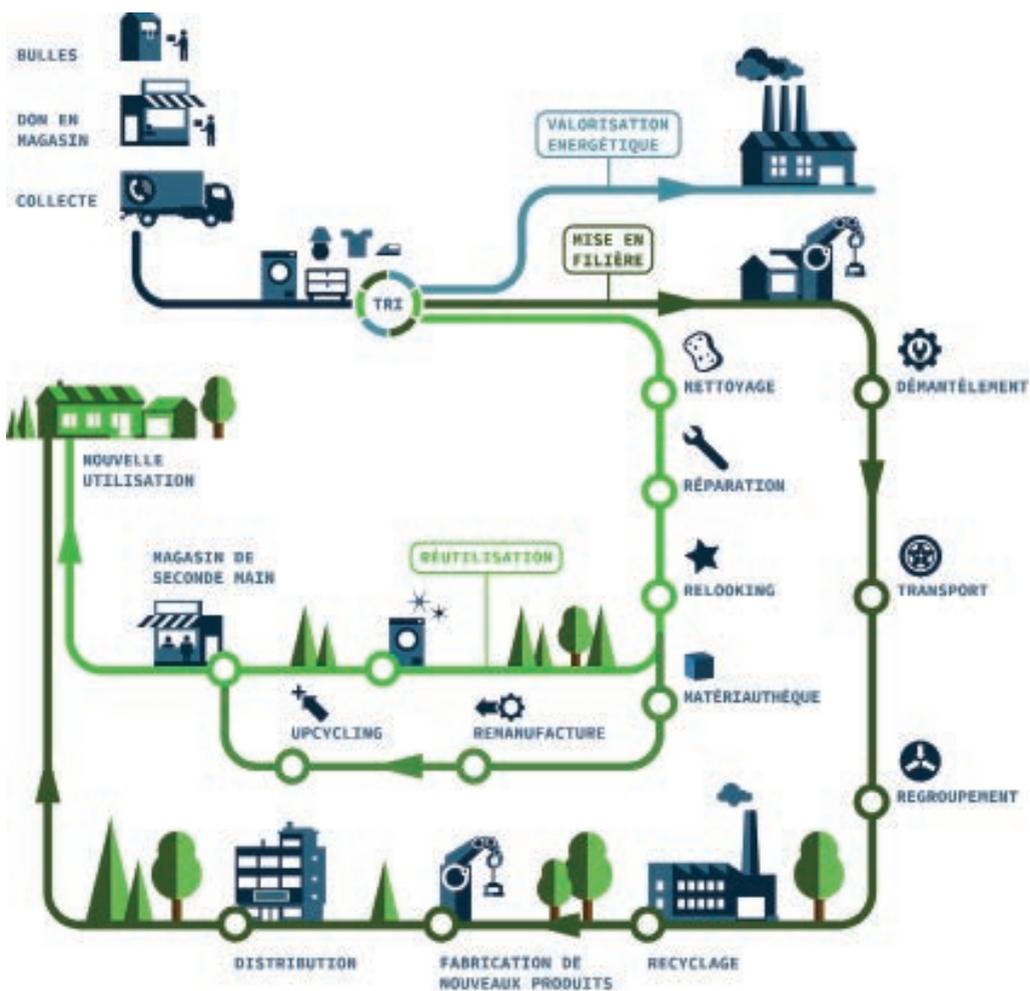
L'activité des Ressourceries® s'inscrit dans la dynamique d'économie circulaire. En valorisant au mieux les différents biens qu'elles collectent ou qui leur sont confiés, elles remettent ceux-ci sur le marché via leurs boutiques de seconde main (ou celles de leurs partenaires) et créent des boucles de consommation en circuits courts. Résultats, l'impact environnemental de la consommation est réduit et le statut de déchets résiduels n'est accordé qu'une fois toutes les autres solutions envisagées.

La spécificité des collectes des Ressourceries® est qu'elles sont dites « préservantes des biens usagés » pour en garantir tout le potentiel de réutilisation. Les donateurs/clients peuvent être des citoyens, des collectivités ou des entreprises.

Les biens sont triés afin de garantir leur meilleure valorisation :

- Les **biens réutilisables** sont préparés à la réutilisation par des activités de nettoyage, réparation, requalification (le chiffon pour le textile déchiré, par exemple), remanufacture (les tiroirs des meubles cassés deviennent des planches pour une table, par exemple), ...
- Les **biens recyclables** sont démantelés, mis en filière de recyclage et confiés à des opérateurs industriels spécialisés en recyclage des matériaux.
- Malgré tous les efforts des entreprises en terme de valorisation des déchets, il reste toujours une fraction de **déchets résiduels** qui doit être éliminée et valorisée de façon énergétique.

Les activités des membres sont essentiellement orientées pour optimiser la réutilisation. Dernières tendances dans le secteur, les centres de réparation s'ouvrent aux citoyens et des projets de remanufacture se mettent en place pour mieux valoriser les biens qui sont collectés. La remanufacture est un processus semi-industriel qui récupère la valeur intrinsèque des produits en fin de vie sous forme de composants ou de matière. Il s'agit de démonter, nettoyer, contrôler et réassembler des objets pour leur donner un usage qui peut être différent de l'usage d'origine.

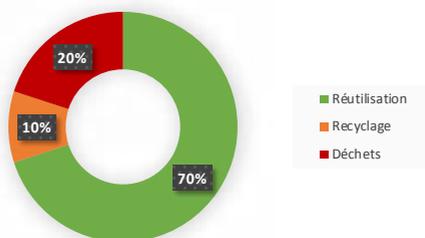


On peut modéliser deux types de RESSOURCERIE® selon leur mode de collecte.

## 1er modèle : La Ressourcerie® dite 'écrémante'

La collecte est dite « écrémante » dans le sens où elle récupère la « crème » soit la partie réutilisable des biens proposés. Ce type de Ressourcerie® sélectionne les biens potentiellement réutilisables, en bon état qu'il est possible de revendre tels quel ou moyennant des petites réparations. Dans ce cadre, les coûts liés aux prestations de service pour les collectivités sont généralement faibles, voire inexistantes.

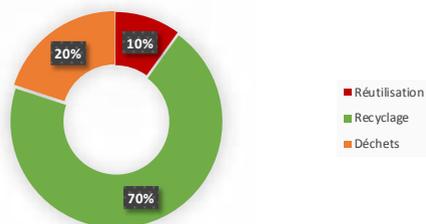
**Ressourcerie dite "écrémante"**



## 2ème Modèle : La Ressourcerie® dite 'non-écrémante'

La collecte est dite « globale » ou « non-écrémante ». Ce type de Ressourcerie® collecte tous les biens dont le citoyen veut se débarrasser, qu'ils soient en bon ou mauvais état. Les prestations de service pour les collectivités sont dès lors plus importantes. En effet, les communes ou intercommunales rémunèrent ce type de Ressourcerie® pour le service d'enlèvement de déchets offert aux citoyens.

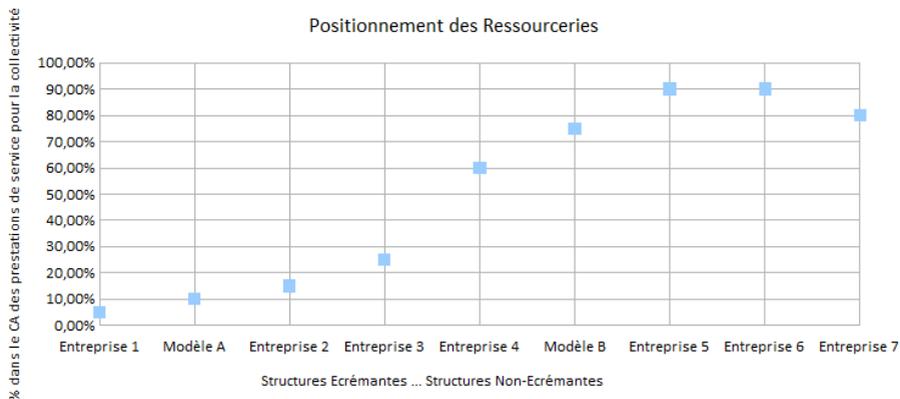
**Ressourcerie dite "non-écrémante"**



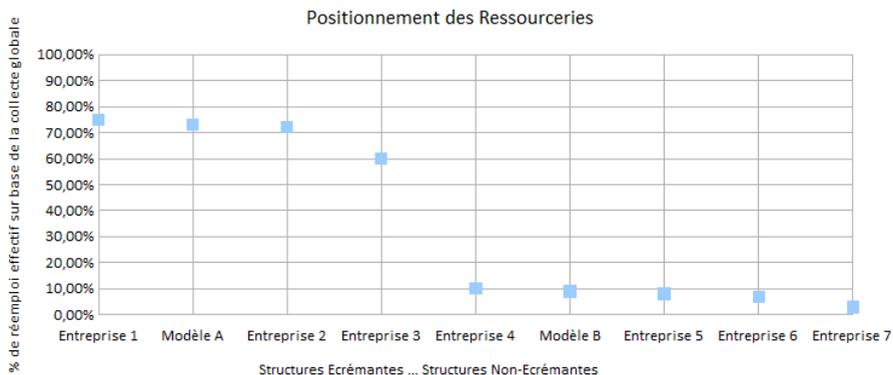
Dans les deux schémas ci-dessous, les 7 Ressources<sup>®</sup> actives à ce jour se positionnent par rapport à ces deux modèles de collecte. si l'on observe les deux schémas, il y a assez naturellement une corrélation inverse entre la part du gisement qui est effectivement réutilisé et la part que représente la prestation de service dans le chiffre d'affaires global de la Ressourcerie<sup>®</sup>.

Dans les deux schémas ci-dessous, le Modèle A est le concept Ressourcerie<sup>®</sup> écrémante et le Modèle B est le concept Ressourcerie<sup>®</sup> non-écrémante.

Positionnement des ressourceries<sup>®</sup> existantes selon les 2 modèles de collecte et le % dans le CA des prestations de service rendue à la collectivité



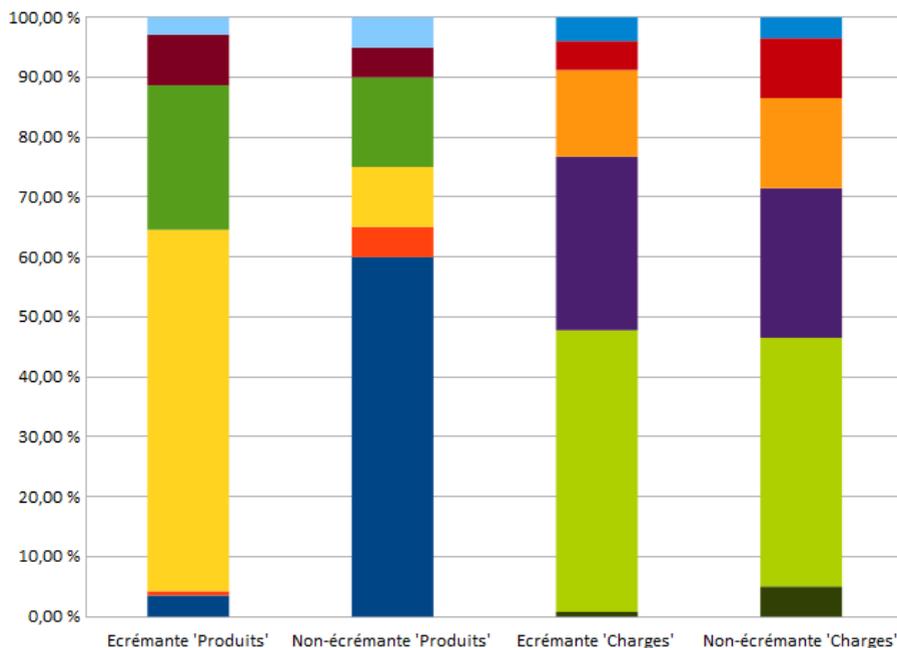
Positionnement des ressourceries<sup>®</sup> existantes selon les 2 modèles de collecte et le % de réutilisation effective sur base de la collecte globale



Modélisation de deux plans financiers types pour les concepts Ressourcerie® écrémante (en vert dans le tableau ci-dessous) et non-écrémante (en noir dans le tableau ci-dessous)

	Ecrémante 'Produits'
Prestation de service de collecte	3%
Ventes Matière à recycler	1%
Vente Seconde Main (Réemploi/Réutilisation)	60%
Aides à l'emploi	24%
Autres dispositifs de soutien	8%
Autres entrées	3%
Évacuation des déchets résiduels	
Salaires	
Charges immobilières/Loyers Magasins et/ou Centre de tri	
Frais de fonctionnement	
Autres charges	
Marge brute d'exploitation	

Graphe comparatif des produits et charges des 2 modèles de ressourcerie®



Les modèles présentés ci-dessous se basent sur des ordres de grandeur différents. Les Ressourceries® non-écrémantes ont en vitesse de croisière au minimum 2000 Tonnes à traiter, cela correspond à une zone d'au moins 200 000 habitants. Pour les Ressourceries® écrémantes, le volume-type est de 120 tonnes traitées sur une zone de maximum 120 000 habitants.

Non-écrémante 'Produits'	Ecrémante 'Charges'	Non-écrémante 'Charges'
60%		
5%		
10%		
15%		
5%		
5%		
	1%	5%
	47%	42%
	29%	25%
	14%	15%
	5%	10%
	4%	4%

### Légende

Charges

- Marge brute d'exploitation
- Autres charges
- Frais de fonctionnement
- Charges immobilières/Loyers Magasins et/ou Centre de tri

Produits

- Salaires
- Évacuation des déchets résiduels
- Autres entrées
- Autres dispositifs de soutien
- Aides à l'emploi
- Vente Seconde Main (Réemploi/Réutilisation)
- Ventes Matières à recycler
- Prestation de service de collecte

Les charges des deux modèles types sont similaires, la grande différence se situe au niveau du poste principal des produits : vente d'articles de seconde main pour le modèle écrémant et la prestation de service pour le modèle non-écrémant.

## 4. Etat des lieux et données clés

### Couverture territoriale des Ressourceries® en 2017

Actuellement, **7 Ressourceries® sont en activité** : Ressourcerie® Rcycl, Ressourcerie® du Pays de Liège, Ressourcerie® Namuroise, Ressourcerie® de la Dyle, Ressourcerie® La Fol'Fouille, Ressourcerie® Le Carré et la Ressourcerie® du Val de Sambre. Soit 109 communes en Wallonie où le service de collecte des encombrants à domicile est proposé pour le citoyen.

Les communes qui bénéficient de ce service sont reprises en couleur dans la carte ci-dessus. Les Ressourceries® étant implantées dans les principaux bassins de vie, **c'est 52 % de la population wallonne qui bénéficie à ce jour de ces services.**

Les Ressourceries® souhaitent se développer sur la zone de l'intercommunale où elles sont présentes, comme on peut le voir sur la carte ci-dessus sur les zones hachurées.

Notons qu'il existe au sein de la fédération RESSOURCES des entreprises qui souhaitent développer des projets de ce type. Si ces structures obtiennent l'usage de la marque et que les partenariats peuvent se développer avec les communes et les intercommunales, la Région wallonne pourrait être presque entièrement couverte. Ces zones sont reprises en jaune dans la carte.

#### La couverture territoriale des Ressourceries®



#### Légende

##### Découpes administratives

- Régions
- Intercommunales
- Communes

##### Ressourceries

- Implantations
- La Dyle
- La Fol'Fouille
- Le Carré - La Poudrière
- Namuroise
- Pays de Liège
- Rcycl
- Val de Sambre
- Projet de Ressourcerie

##### Intercommunales

- ▨ AIVE
- ▨ BEPN
- ▨ HYGEA
- ▨ IBW
- ▨ ICDI
- ▨ INTRADEL
- ▨ IPALLE
- ▨ IPALLE 2

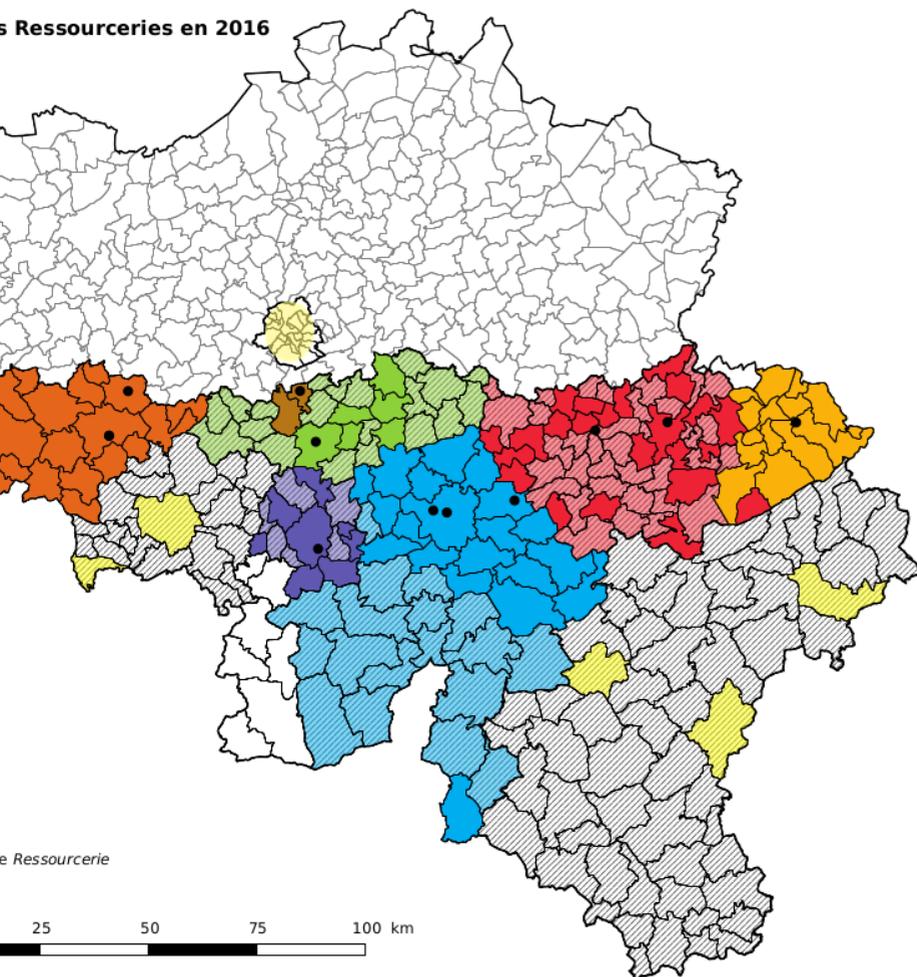
Offre de service de type



0

En tenant compte des propositions de collaboration faites aux communes par les Ressources<sup>®</sup> actuelles mais non encore activées, il reste trois zones à couvrir : 44 communes au Luxembourg , 11 à Liège, 7 communes dans la Botte du Hainaut et 23 communes du Cœur de Hainaut : soit 85 communes. Excepté dans le Sud Hainaut, il existe des entreprises membres de RESSOURCES prêtes à s'investir dans ces projets.

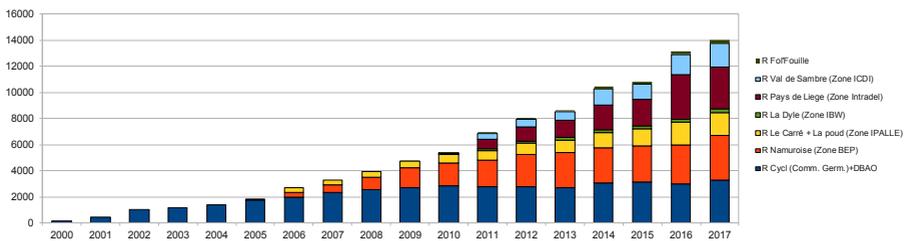
### Les Ressources en 2016



# Evaluation de l'activité des Ressourceries®

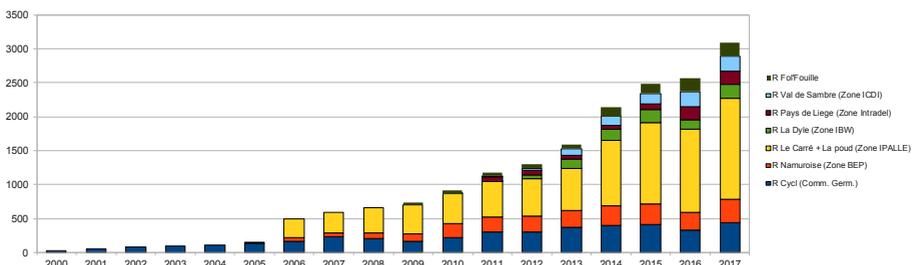
En 2017, **les Ressourceries® ont collecté plus de 14 000 tonnes** de biens, un chiffre qui a doublé sur les 5 dernières années. Cette croissance s'explique d'une part par l'élargissement des zones d'activité des Ressourceries® et d'autre part, par une évolution du nombre de structures.

Evolution des Tonnages collectées par les ressourceries® de 2000 à 2017

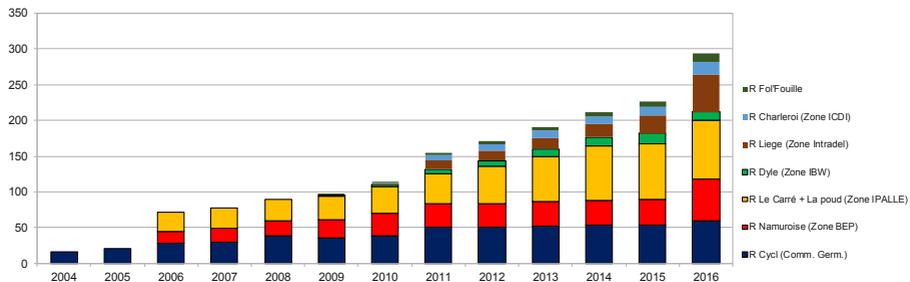


Plus de **3 000 tonnes de biens ont été réutilisées** et ont retrouvé une nouvelle vie grâce au travail de collecte, tri, remise en état et réparation via les magasins de seconde main. Notons que le taux de réutilisation varie selon la filière des biens et le mode de collecte (écrémante ou non-écrémante).

Evolution des Tonnages réutilisés par les ressourceries® de 2000 à 2017



## Evolution de l'emploi dans les ressourceries® de 2004 à 2017 - salariés et personnes en réinsertion professionnelle



## 4. Pour aller plus loin

### Points d'attention pour assurer la viabilité d'un projet de Ressourcerie®

1. Collecter au domicile des particuliers, au sein des entreprises et des collectivités
2. Prester un service rémunéré
  - pour la prestation de collecte d'encombrants via l'Intercommunale
  - pour le service de sensibilisation à la préservation de l'environnement via les communes concernées
  - pour le travail sur la réduction des déchets par la réutilisation par les régions
3. Se doter d'un centre de tri ad hoc
4. Pouvoir disposer d'équipes internes et externes compétentes et performantes idéalement avec l'apport de valoristes en formation
5. Disposer en propre d'un magasin de seconde main par ville / bassin de vie couvert par le service de collecte des encombrants à domicile.



## Les services de RESSOURCES

Un projet de Ressourcerie® ou d'activité dans le secteur de la réutilisation? RESSOURCES peut coordonner avec vous l'analyse de faisabilité du projet dans votre région, en faisant participer les principaux intervenants en matières environnementale et sociale. L'analyse va des premiers contacts jusqu'à la création du dispositif ad hoc.

RESSOURCES soutient et développe en priorité des projets avec les entreprises membres de sa fédération en sollicitant les expertises locales et spécifiques au secteur d'activité.

Le soutien-type d'un accompagnement peut se définir comme suit :

- Identification du porteur de projet et de ses finalités spécifiques ;
- Description du concept, diagnostic des besoins locaux et de l'adéquation au concept d'un point de vue environnemental, social et économique ;
- Analyse de faisabilité opérationnelle du projet, sur base des coûts actuels et futurs ;
- Suivi du projet et coordination pour la mise en place du dispositif ;
- Rédaction des conventions, accompagnement du pouvoir adjudicateur pour la rédaction d'un éventuel cahier des charges ;
- Suivi du porteur de projet ;
- Réalisation des états financiers prévisionnels à 3 ans, y compris budgets d'investissements, besoins en trésorerie, détail des aides ... ;
- Accompagnement à la création d'entreprise : rédaction des statuts, permis d'environnement et recherche de financements ;
- Accompagnement post lancement : création de tableaux de bord, mise en place du label qualité Rec'Up...



## Présentation de RESSOURCES

RESSOURCES est la fédération des entreprises d'économie sociale actives dans la réduction des déchets par la récupération, la réutilisation, la valorisation et le recyclage des ressources selon une dynamique d'économie circulaire.

Elle représente et défend ses membres auprès des différents acteurs de la vie socio-économique en Wallonie et en Région Bruxelles Capitale. Elle agit pour assurer la promotion, la professionnalisation et le développement du secteur. Elle encourage les collaborations et mobilise ses membres autour de projets créateurs de plus-values sociales, environnementales et économiques.

RESSOURCES se compose d'une soixantaine de membres actifs tant dans les filières classiques (textile, encombrants, équipements électriques et électroniques) qu'émergentes (bois, vélos, déchets de construction, déchets verts, services industriels ou encore cartouches d'imprimantes) de l'économie sociale de la récupération et du recyclage.

Acteurs indispensables de la prévention environnementale, ils contribuent à réduire la production de déchets, sont moteurs de développement local, vecteurs de liens de solidarité et créateurs d'emplois de proximité durables.

- 64 membres
- 147 magasins de seconde main
- 7700 personnes actives dans le secteur
- 157 000 tonnes de biens traitées annuellement
- 47 000 tonnes de revalorisées







**RESSOURCES asbl**  
**Rue Nanon 98**  
**5000 Namur**

018/390 710  
info@res-sources.be

**[www.res-sources.be](http://www.res-sources.be)**

Avec le soutien de

